

Marchés supérieurs à 200 000 euros

Fiche de présentation du marché

| | |
|---|---|
| Rubrique / Catégorie : | Services |
| Objet : | <p>Marchés de services d'assurances relatifs aux travaux de restructuration de l'EHPAD Anselme Payen à Paris 15^{ème}.</p> <p>Lot 1 : Dommages Ouvrage Lot 2 : Tous Risques Chantier</p> |
| Descriptif : | <p>La présente consultation a pour objet la souscription des contrats d'assurances suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dommages Ouvrage (lot n° 1) - Tous risques chantier (lot n° 2) <p>Pour les risques liés aux travaux de restructuration de l'EHPAD Anselme PAYEN - Paris 15^{ème} arrondissement, le marché à conclure sera passé par la Sempariseine pour le compte du CASVP de la Ville de Paris.</p> <p>Le marché ne comporte pas d'option au sens du droit communautaire (reconduction). Les prestations supplémentaires obligatoires (ou options au sens du droit français) sont celles relevant du représentant du Pouvoir Adjudicateur, qui demande aux candidats d'y répondre.</p> <p>Elles sont les suivantes:</p> <p>Lot n° 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prestation Supplémentaire Obligatoire 1 : franchise définie par le candidat - Prestation Supplémentaire Obligatoire 2 : honoraires d'expert de l'assuré <p>Les Prestation Supplémentaire Obligatoire ne seront analysées qu'à la seule condition que le candidat ait répondu à la solution de base du lot n° 1 dont le chiffrage est obligatoire.</p> <p>Lot n° 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prestation Supplémentaire Obligatoire 1 : franchise à 15 000 euros - Prestation Supplémentaire Obligatoire 2 : franchise à 30 000 euros <p>Les Prestation Supplémentaire Obligatoire ne seront analysées qu'à la seule condition que le candidat ait répondu à la solution de base du lot n° 2 dont le chiffrage est obligatoire.</p> |
| Avis d'Appel Public à la Concurrence : | Avis publié au JOUE - BOAMP |
| Date de remise des offres : | Mardi 12 Juin 2012 à 12h00 |

| | |
|---|---|
| <p>Modalités d'obtention - des documents</p> <p>- d'informations administratives</p> <p>- d'informations techniques</p> | <p>Toute personne intéressée peut consulter et télécharger le dossier de consultation dématérialisé sur la plateforme de réponse aux consultations dématérialisées du Pouvoir Adjudicateur, accessible à l'adresse suivante : http://www.achatpublic.com.</p> <p>Les documents sont à demander par écrit à l'attention du Pôle Juridique et marchés : Par courriel : appel.offres@sempariseine.fr Par fax : 01 42 33 27 84</p> <p>Par courriel : appel.offres@sempariseine.fr Par fax : 01 42 33 27 84 Par téléphone : 01 44 88 84 37/39</p> <p>Par courriel : appel.offres@sempariseine.fr Par fax : 01 42 33 27 84 Par téléphone : 01 44 88 84 37/39</p> |
| <p>Délais d'exécution</p> | <p>Lot n°1 : La prise d'effet et la durée de la garantie sont précisées dans le Cahier des Charges relatif au lot 1 : " Assurance Dommages Ouvrage ".</p> <p>Lot n°2 : Le contrat d'assurance Tous Risques Chantiers prendra effet à compter de la date de la réception par le candidat du courrier l'informant que son offre a été retenue et au plus tôt à compter de la D.R.O.C.</p> <p>La durée du contrat Tous Risques Chantier correspond à la durée des travaux, jusqu'à la dernière date de réception. Pour la garantie en période de maintenance, la période commence à la dernière date de réception et se termine 12 mois après cette date.</p> |